

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

Édit

FNPPSF

Des propositions fortes et cohérentes pour une plaisance et une pêche en mer de loisir éco-responsables...



Notre congrès 2016 s'est tenu du 20 au 23 mai, sur l'île de Noirmoutier, dans une ambiance studieuse et conviviale. Le centre des Quatre Vents, choisi pour nous accueillir et entièrement réservé à notre manifestation, s'est révélé parfaitement adapté à la grande satisfaction des très nombreux congressistes.

Je tiens, en premier lieu, à saluer la **qualité et la**

cohérence des travaux effectués dans le cadre des différentes commissions. Merci à tous ceux qui y ont participé pour leur investissement et leur esprit collectif.

Comme tous les quatre ans, il nous fallait, conformément à nos statuts, procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un président pour les 4 prochaines années. La liste que je vous proposais a été élue à une très large majorité et vous m'avez renouvelé **votre confiance à l'unanimité des membres présents et représentés**. Merci à tous pour cette **marque de soutien et de reconnaissance du travail accompli**. Je vais donc poursuivre avec vous **les objectifs que nous partageons depuis de si nombreuses années**. J'ai été profondément touché par toutes les marques de sympathie et d'encouragement que vous m'avez témoignées. Merci à tous ! Bonne et longue route à notre fédération...

Le débat sur le financement de la SNSM concerne toute la communauté nautique. Nous avons eu l'occasion d'y participer.

Ce vénérable organisme ne peut pas s'appuyer à la fois sur les dons et sur des taxes. Il faudra choisir ! Nous souhaitons vivement que la SNSM garde son âme et reste sur le mode de fonctionnement actuel en s'appuyant sur une plus grande collecte des dons. Pour y parvenir, il faut convaincre les plaisanciers de participer davantage et modifier significativement les éléments de communication aujourd'hui en vigueur. Dans cet esprit, nous proposons de **renforcer notre partenariat avec les stations SNSM** auxquelles bon nombre d'entre nous apportent déjà leur contribution. Cela suppose aussi un changement d'attitude et un **minimum de considération entre tous les acteurs concernés et notamment les plaisanciers !**

Nous avons participé aux **rencontres portuaires de La Baule les 10 et 11 mai 2016**. Nous avons longuement et fermement rappelé l'urgence nécessaire d'un dialogue accru entre gestionnaires et usagers basé sur le **respect des textes en vigueur mais également une meilleure prise en compte du point de vue des usagers dans les décisions**, notamment celles concernant le fonctionnement et le développement des infrastructures portuaires. Les choses semblent évoluer et une **grande partie de l'auditoire s'est montrée réceptive à nos propos**.

Nous ne pouvons que regretter, une nouvelle fois, **l'absence totale de dialogue de la part des différents services de notre ministère de tutelle**. Les nombreux courriers envoyés aux directions concernées, au secrétaire d'État à la mer et à Mme la ministre sont restés sans réponse. Notre point d'entrée habituel que constituait le **CSNPSN a, aujourd'hui, totalement disparu** et ne nous transmet même plus les courriers et sollicitations qu'il est censé nous faire suivre ! **L'autisme et le manque de considération** de la part des services de l'État auxquels nous sommes actuellement confrontés appellent de notre part **des ripostes appropriées**. La colère des plaisanciers est telle qu'elle pourrait, si rien n'est fait pour la gérer, s'exprimer sous des formes difficilement maîtrisables...

Les textes actuels qui régissent l'ensemble de nos activités comportent **trop d'ambiguïtés** et ne prennent pas suffisamment **en compte l'intérêt des usagers**. Ils donnent lieu régulièrement à des situations grotesques et à des conflits regrettables et inutiles. Nous souhaitons vivement une **évolution des textes actuellement en vigueur** dans l'intérêt des usagers mais aussi de l'ensemble des acteurs concernés.

Nous sommes intervenus auprès de la commission européenne à propos des mesures sur le bar. Grâce aux actions entreprises par notre fédération au sein de l'EAA, nous espérons bien convaincre les commissaires du bien-fondé de nos propositions concernant notamment la mise en place d'un **quota mensuel ou annuel pour le bar**. À court terme, nous espérons un assouplissement des mesures et la commission européenne semblait disposée à réexaminer la situation. **L'attitude de M. Vidalies et sa réponse à la question écrite du député Stéphane Travert n'auront pas permis de progresser dans ce sens. Nous saurons nous en souvenir !** Enfin, et pour terminer sur une note un peu plus optimiste, je voudrais rappeler que la **Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP) est aujourd'hui en parfait état de marche**. Deux importantes réunions auxquelles nous participerons auront lieu dans les prochains mois : **une rencontre avec les institutionnels et les parlementaires à Paris le 12 octobre et les Assises de la mer à La Rochelle les 8 et 9 novembre 2016**. Ce sera l'occasion pour nous d'y défendre les intérêts des plaisanciers aujourd'hui clairement menacés.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, **la situation est difficile** et nous allons devoir avec nos partenaires plus que jamais faire valoir nos droits et nos valeurs. Ensemble, nous pouvons y parvenir. Je compte sur vous.

Jean Kiffer
président national de la FNPPSF